

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 3 (1874)
Heft: 7

Artikel: Grammaire pratique et comparée des langues anglaise et française
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1039868>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Grammaire pratique et comparée des langues anglaise et française (1).

Introduction.

La grammaire est de deux sortes, *générale* ou *particulière*, selon qu'elle traite des principes communs à toutes les langues, ou de ceux qui sont particuliers à chacune.

Dans le premier cas, la grammaire est une *science* qui, partant des lois universelles de l'organisation humaine, en déduit les principes généraux du langage. Dans le second, c'est un *art* par lequel on fixe la forme et la place des mots dans leurs rapports entre eux et telles qu'elles sont établies par la partie éclairée d'une nation. Les mots articulés sont spécialement du domaine de la première et les mots écrits du domaine de la seconde.

La science de la grammaire donne la raison des faits linguistiques ; l'art de la grammaire donne des règles qui servent à nous guider dans l'expression de la pensée. Il n'y a qu'une grammaire générale, tandis qu'il y a autant de grammaires particulières que de langues.

La science grammaticale est universelle ; ses principes sont indépendants de l'usage. Elle ne peut être étudiée avec fruit que par ceux qui connaissent plusieurs langues et n'aide aucunement à la pratique d'une seule ; mais, par contre, elle provoque l'action des plus hautes facultés de l'entendement. L'art est local ; ses règles sont établies par l'usage et ne profitent qu'à ceux qui possèdent les matériaux d'une langue. C'est à tort qu'on désigne quelquefois, sous le nom de *science grammaticale*, la théorie des langues particulières.

La grammaire particulière est la seule dont on puisse s'aider dans l'étude, soit de la langue nationale, soit d'une langue étran-

(1) Une application intelligente des principes et des règles générales exposées dans les pages suivantes pourrait seule, pensons-nous, ramener l'étude des langues à ses véritables bases.

Nous empruntons cet exposé lumineux à un ouvrage de M. Marcel. Nous serions heureux de connaître sur ce travail l'appréciation de nos lecteurs. Nous nous ferons un devoir de reproduire leurs observations.

gère ; mais il ne faut pas en attendre plus qu'elle ne peut donner. Elle n'est d'aucun secours pour arriver à comprendre une langue, parlée ou écrite. On n'en sent jamais le besoin pour acquérir ces arts dans la langue maternelle ; elle n'est pas plus utile pour leur acquisition dans une autre. Elle ne donne pas le sens des phrases ni des mots, seule difficulté que l'on rencontre en abordant la lecture d'une autre langue que la sienne. La traduction qui interprète le texte étranger, non la condition grammaticale des mots, doit être le premier, le seul objet de considération pour le commençant. Elle peut aider celui qui parle ou écrit mal, à parler et à écrire bien ; mais elle n'est certes pas *l'art d'écrire et d'entendre*.

C'est pour apprendre à parler et à écrire qu'on peut, qu'on doit même y avoir recours. Mais à elle seule, elle ne suffit pas pour atteindre ce double but. On outrage la raison, on agit contrairement aux lois de notre organisation, en la faisant la base unique des études linguistiques. C'est par une violation des prescriptions de la nature que, substituant la synthèse à l'analyse, on met le précepte avant l'exemple, la théorie avant la pratique.

D'ailleurs, la grammaire, telle qu'on l'enseigne, n'indique que dans des limites très-restreintes l'usage reçu ; il existe un nombre immense d'expressions idiomatiques pour lesquelles elle n'est d'aucun secours. Elle n'explique pas la valeur des termes, ni leur juste emploi, et ajoute peu à notre vocabulaire, bien que l'abondance des mots soit indispensable pour parler et écrire correctement. Elle n'enseigne ni la prononciation, ni l'accentuation, ni le genre des substantifs, ni l'orthographe de la partie non variable des mots, ni leurs diverses acceptions, ni les différences de signification entre les mots improprement appelés synonymes, ni la justesse du langage figuré, enfin aucune de ces finesses d'expression qui constituent le génie d'une langue, ou qui caractérisent un style clair, élégant et élevé, toutes choses qu'on ne peut acquérir que dans la société des gens instruits et plus particulièrement par la lecture des livres bien écrits.

Dans l'état encore imparfait de cette branche de la littérature, les grammaires ne sont, en ce qui regarde les principes fondamentaux des langues, qu'un tissu déplorable d'erreurs et d'inexactitudes. Comment les présenter comme des guides sûrs, quand leurs auteurs ne se recommandent souvent ni par la clarté de leur style, ni par la justesse de leurs définitions, et sont fréquemment en désaccord les uns avec les autres. Chacun d'eux en an-

nonçant son livre motive la publication sur la nécessité de redresser les erreurs et de combler les lacunes qui se trouvent dans le travail de ses devanciers. Mais jusqu'à présent, les questions les plus élémentaires attendent encore une solution qui les place au nombre des vérités universellement admises :

Grammatici certant et adhuc sub judice lis est.

(HORACE)

Ainsi, par exemple, un grand nombre de grammaires débutent par cette étrange déclaration : « Pour parler et pour écrire on emploie des mots ; les mots sont composés de lettres. » Ce qui implique que les mots *parlés* sont, comme les mots *écrits*, composés de lettres.

Quelques lignes plus loin elles ajoutent : « Les voyelles se nomment ainsi parce qu'elles forment une voix, un son. » Ce qui est faux, ces lettres n'étant que des signes visibles et sans sonorité, elles rappellent simplement à l'esprit les éléments de la parole. « Les consonnes, disent-elles encore, forment un son avec le secours des voyelles. » Nouvelle erreur ; car elles ne forment et ne représentent même aucun son, comme on le verra plus loin. Si ce n'est là qu'un langage figuré, c'est à tort qu'on y a recours pour des enfants qui le prennent à la lettre.

Ces recueils fourmillent d'erreurs qui faussent le jugement des élèves en même temps qu'elles prouvent que la connaissance de la grammaire ne suffit pas pour écrire correctement. On aura peine à le croire, mais nous pourrions nommer entre autres une grammaire actuellement en usage dans plusieurs établissements d'instruction publique qui ne contient pas moins de deux cents inexactitudes de toutes sortes dans les vingt premières pages.

Comme nous tenons à ne rien avancer sans preuves, nous relèverons à l'occasion quelques erreurs, prises d'ouvrages qui font autorité, pour en garantir les étudiants et nous nous contenterons pour le présent de répéter que *l'art de parler et d'écrire correctement est le fruit de l'exemple*. C'est par la fréquentation des personnes bien élevées et la lecture des bons écrivains, plutôt que par l'étude des règles, qu'on peut le plus sûrement atteindre ces deux buts. Le recours à l'imitation est d'autant plus infailible qu'il se conforme à nos instincts intellectuels et à la nature conventionnelle des langues. C'est la méthode pratique, la méthode prototype que nous a imposée l'Etre Suprême, qui nous a créés

communicatifs. Elle répond à tous nos besoins dans l'acquisition de notre langue et est notre meilleur guide dans l'étude d'une langue étrangère.

Mais, dans cette étude et à l'âge où l'on s'y livre, on n'est plus dans le milieu où nous a placés la nature ; les modèles vivants font défaut et l'on doit y suppléer par des exercices qui se conformant aux lois de notre constitution remplacent efficacement la manière dont procède instinctivement le jeune enfant pour acquérir l'idiome maternel. C'est par l'intermédiaire de celle-ci, c'est par la méthode comparative qu'on peut apprendre à parler et à écrire une seconde langue. Dans nos livres de lecture nous avons minutieusement expliqué comment, poussé par le merveilleux instinct de la curiosité et à l'aide d'une interprétation en regard, on arrive à comprendre la langue écrite et parlée et en peu de temps à pouvoir ainsi suivre les prescriptions de la nature, c'est-à-dire, à imiter, par la lecture et l'audition, les bons modèles.

Nous offrons dans ce volume, autant que nous avons pu les recueillir, toutes les formes de la construction, soit anglaise, soit française, sur lesquelles on pourra s'exercer verbalement ou par écrit à la phraséologie de la langue qu'on étudie. Ce sera l'affaire du professeur de montrer à ses élèves comment ils peuvent appliquer à l'expression de leurs propres idées les mots et la phraséologie de ces tableaux. Pour lui laisser toute latitude dans le choix des phrases qui répondent à leur besoin, nous avons mis les verbes au présent de l'infinitif, qui exprime la pensée sous sa forme la plus générale et les phrases modèles sont ramenées à leur plus simple expression pour en faciliter l'imitation. Par ce moyen le maître, sans perdre de vue ce qui en constitue la forme idiomatique, les modifiera, ou y ajoutera, selon le degré d'avancement de ses élèves (*voir pour les premiers exercices d'imitation dans l'art de parler, Etude des langues, chap. IV*).

Ecrire des variantes sur les phrases modèles, c'est-à-dire exprimer des idées par analogie avec la construction étrangère, c'est composer soi-même le thème, c'est bien suivre la marche de la nature. L'enfant dans sa langue construit lui-même ses phrases conformément à celles qu'il a entendues. Cet exercice, en même temps qu'il est plus rationnel, est infiniment plus intéressant et plus profitable que ces thèmes syntaxiques que nous impose la routine. Il initie directement l'étudiant à l'expression de ses propres pensées, tout en l'habituant à se conformer à l'usage et au

génie de la langue. Il ne présente d'ailleurs aucune difficulté à celui qui a lu plusieurs volumes dans cette langue. La pratique de la lecture est en effet le plus sûr garant du succès dans les arts de parler et d'écrire : ce double talent est d'autant plus facile à acquérir qu'on a lu davantage et étudié plus sérieusement les bons écrivains. La vue des locutions particulières à la langue étrangère et l'examen qu'on en fait en vue de les appliquer par analogie à l'expression de sa pensée en rendent la forme cent fois plus claire et en laissent dans l'esprit une impression cent fois plus durable que toutes les règles et toutes les explications qu'en donnent les grammaires.



NOTIONS ÉLÉMENTAIRES SUR LA LIBERTÉ.

— SUITE. —

CHAPITRE XII.

DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE.

La liberté de la presse est une des principales libertés constitutionnelles en Suisse, et dans la plupart des Etats de l'Europe. Malheureusement, la confusion la plus grande existe dans les esprits au sujet de cette liberté. On la comprend trop souvent en ce sens que chacun aurait la faculté de produire toutes les opinions, toutes les affirmations quelconques, par la voie de l'imprimerie. Ainsi comprise, la liberté de la presse n'est qu'une effroyable *licence*.

« La presse est une admirable invention, qui multiplie et rend mille fois plus fécondes la pensée et la parole. C'est la parole écrite. Comme la parole, la presse doit être entièrement dévouée au service de la vérité. Avec la parole, nous pouvons mentir, tromper, blasphémer ; mais nous n'en avons pas le droit. Il en est de même de la presse : sa liberté consiste à pouvoir, sans entraves, servir la grande cause de la vérité ; de la vérité religieuse avant tout, parce que c'est la première et la plus importante ; puis de la vérité sociale, politique, scientifique, historique, etc. Demander